



ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE ROLE ET LA PLACE DES PARLEMENTAIRES DANS LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+

RAPPORT

Ebolowa(Cameroun), du 04 au 06 Mars 2014



Exécuté par

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



PLAN DU RAPPORT

I.	INTRODUCTION	3
II.	LOGIQUE DES OBJECTIFS	4
III.	DEROULEMENT DE L'ATELIER	5
IV.	CONCLUSION	9
V.	RECOMMANDATIONS	10
VI.	ANNEXES	12

I. INTRODUCTION

Les changements climatiques correspondent à une modification durable des paramètres statistiques du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la Terre, et à des influences extérieures. Mais aujourd'hui, il est clairement reconnu que les activités anthropiques, notamment l'utilisation des énergies fossiles, la déforestation et la dégradation des forêts, en sont aussi responsables et ont brutalement accentué le phénomène ces dernières années. En effet, il est admis que la déforestation et la dégradation des forêts seraient responsables de 20-25% d'émissions de carbone totales à l'échelle planétaire.

En 2007, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a reconnu que la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts représentent une stratégie importante pour la compensation des émissions globales de carbone. Depuis cette date, le mécanisme de Réduction d'Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation (REDD+) a conquis un espace de plus en plus important dans le débat international, régional et national sur les questions de mitigation des effets du changement climatique.

Les enjeux climatiques de la déforestation ont amené les acteurs engagés dans les négociations internationales sur le climat à accorder une attention de plus en plus croissante au deuxième massif forestier tropical humide du monde qu'est le Bassin du Congo.

L'importance de cet écosystème est telle qu'un ralentissement de la déforestation dont elle fait aujourd'hui l'objet devrait avoir un impact significatif sur l'avenir du climat de la planète.

Le succès de ce mécanisme passe par l'implication effective de tous les acteurs à différents niveaux allant des négociations à la mise en œuvre.

Ayant pris conscience de l'importance de ce mécanisme, et en tant qu'un groupe d'acteurs essentiels dans ce processus, les Parlementaires de la sous-région ne sont pas restés indifférents à cette mouvance.

C'est dans ce sillage que la Coordination sous-régionale du REPAR-Afrique Centrale s'est investie, avec l'appui technique et financier de ses partenaires (UICN, GIZ et PREREDD+/COMIFAC), a organisé un atelier d'information et de sensibilisation des Parlementaires afin de leur permettre de contribuer plus efficacement aux négociations internationales, régionales et à sa mise en œuvre au niveau national et local.

Cet élan paraît essentiel dans la mesure où les parlementaires, outre leurs missions premières de vote des Lois et de contrôle de l'action gouvernementale, sont porteurs d'une capacité de contact avec les populations locales et autochtones de par leur proximité avec ces mêmes populations qui les ont élues.

II. LOGIQUE DES OBJECTIFS

II.1. Objectif général

L'objectif général de cette rencontre était d'informer et de sensibiliser les Parlementaires sur les processus des changements climatiques et la REDD+ et préciser leur rôle potentiel afin de leur permettre de contribuer plus efficacement aux négociations internationales, régionales et à sa mise en œuvre au niveau national et local.

II.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agissait :

- D'édifier les Parlementaires sur les thématiques spécifiques liées à la REDD+ : Sauvegardes environnementales et sociales (SESA), régimes fonciers et coutumiers, mécanismes de partages des bénéfices, MRV ;
- De formuler des Propositions du groupe des Parlementaires au processus d'actualisation du Plan de Convergence ;
- D'identifier les besoins en communication des Parlementaires dans le processus REDD+ et élaborer un plan de communication ;
- De définir la démarche ou des directives pour l'implication et l'engagement des Parlementaires au processus REDD+ ;
- De formuler une position sous forme d'une recommandation ou d'un énoncé politique des Parlementaires, sur des thématiques essentielles de la REDD+ telles que les droits fonciers, les mécanismes de partage de bénéfices, les Peuples Autochtones et le genre.

III. METHODOLOGIE

L'atelier s'est déroulé suivant la méthode active et participative suivante :

- **Avant l'atelier :** Inscription et mise à disposition des documents aux participants suivies de l'adoption des règles générales de l'atelier ;
- **Pendant l'atelier :**
 - ✓ Présentation des exposés et des communications;
 - ✓ Échanges et discussions en plénière;
 - ✓ Travail de groupes;
 - ✓ Restitution en plénière et discussions.

IV. TYPOLOGY DES PARTICIPANTS

L'atelier a connu la participation d'une quarantaine de personnes regroupées en plusieurs catégories :

- ✓ Une vingtaine de Parlementaires (Députés et Sénateurs) venant des pays suivant : Burundi (02), Cameroun (07), Congo (02), Gabon (01), RCA (02), RDC (02), Sao-Tomé et Principe(01), Tchad (03) ;
- ✓ Les Experts du Ministère camerounais chargé de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ;
- ✓ Le Ministère camerounais des Forêts et de la Faune (MINFOF) ;
- ✓ Les partenaires au développement : PREREDD+/COMIFAC, GIZ, UICN ;
- ✓ Le Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC et les autres réseaux (REPALEAC, SEEAC, REFADD, REJEFAC) ;
- ✓ Les représentants des organisations de la société civile (CNCTC, etc.) ;
- ✓ Des personnes ressources.

V. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier s'est déroulé pendant trois(03) jours autour de plusieurs articulations dont :

- **SESSION1: Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de plusieurs autorités notamment :

- ✓ Le 5^{ème} Vice-Président de l'Assemblée Nationale ;
- ✓ Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ;
- ✓ Le Gouverneur de la Région du Sud ;
- ✓ Le Préfet du Département de la Mvila.

A cette occasion, plusieurs allocutions ont été prononcées à savoir :

- ✓ Allocution du Coordonnateur Régional du REPAR-Afrique Centrale ;
 - ✓ Mot du Coordonnateur du Projet Régional REDD+ ;
 - ✓ Mot du Conseiller Technique de la GIZ-COMIFAC ;
 - ✓ Discours du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ;
 - ✓ Discours d'ouverture du Vice-président de l'Assemblée Nationale.
- Voir toutes ces allocutions et discours en annexes

- **SESSION 2 : introduction à l'atelier**

Cette session a été marquée par les présentations suivantes :

1. ***Présentation des Objectifs de l'Atelier*** ; il s'agit de ceux déclinés ci-dessus dans la partie objectifs et résultats attendus de l'atelier.

2. Exposé liminaire sur les enjeux des changements climatiques et la mise en œuvre du processus REDD+ dans les pays du Bassin du Congo.

Cet exposé, centré sur la problématique générale du phénomène des changements climatiques, a révélé que :

- les changements climatiques constituent depuis les années 1970, une préoccupation centrale de l'humanité et font depuis lors l'objet des rencontres, de réflexions et de recherches de solutions permanentes ;
- ces changements climatiques se matérialisent par l'augmentation générale et continue de la moyenne générale de la température du globe avec toutes les conséquences reconnues au niveau des activités économiques, sociales, culturelles et anthropologiques ;
- les enjeux aujourd'hui au niveau de l'Afrique centrale sont (i) de pouvoir tirer son épingle du jeu et maximiser les retombées multiformes, résultats des efforts consentis pour la réduction des émissions de carbone, (ii) de favoriser les efforts d'ajustements nécessaires pour mieux s'adapter à ces changements, désormais visibles dans la vie quotidienne.

3. Présentation de la vision et du rôle du Projet Régional REDD dans la mise en œuvre du processus REDD en Afrique Centrale :

La REDD+ est un outil de facilitation et d'accompagnement de la résilience des populations vis-à-vis des changements climatiques, de l'appui au soutien éventuel devant être apporté aux pays tropicaux qui font des efforts pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts, c'est enfin un outil d'accompagnement des populations dans l'élaboration et la réalisation des projets de développement alternatifs et complémentaires à la réduction des émissions. Le Projet Régional REDD+ a été mis en place pour accompagner les pays dans leur processus REDD+. Une sous composante (1b) est dédiée à la participation inclusive des acteurs de la société civile au processus REDD+, particulièrement la CEFDHAC.

4. Les composantes et outils de la REDD+ et leur intérêt :

Dans le cadre du mécanisme, cinq activités sont éligibles, à savoir : Réduction de la déforestation ; Réduction de la dégradation des forêts ; Conservation des stocks de carbone forestier ; Gestion durable des forêts ; Renforcement des stocks de carbone forestier.

Les différentes phases de la REDD+ et ses outils/exigences comprennent : Phase 1: Préparation ; Phase 2: Démonstration ; Phase 3: Investissement.

5. Présentation sur les négociations internationales, marchés de carbone, et rôle des Parlementaires :

Les négociations internationales sont l'outil essentiel des pays de la planète, non seulement pour améliorer la compréhension commune des enjeux de la menace planétaire, mais aussi pour chercher à trouver ensemble les mécanismes permettant de freiner à défaut de stopper l'élan de la dégradation de la nature et de la pollution. C'est

enfin l'espace de recherche des mécanismes de compensation pour encourager ceux qui font le plus d'effort et interpeller ceux qui en font moins.

6. *Enjeux des sauvegardes environnementales et sociales (SESA), et rôle des Parlementaires :*

Les questions de sauvegardes environnementales sont au cœur des différentes initiatives et visent à éviter les dérapages éventuels qui seraient le fait d'un engagement dans tous les sens en ignorant les perturbations environnementales qui créeraient d'autres problèmes tout aussi importants du point de vue écologique et socio-économique.

7. *Genre et tenure foncière au cœur du processus REDD+ :*

Les questions ont été présentées, débattues et reconnues comme étant centrales dans la conduite des processus REDD+. Tant du point de vue de la propriété foncière, de la répartition spatiale entre agriculteurs et éleveurs entre autres, de la démographie et des phénomènes des migrations des populations.

8. *Discussions/Échanges*

Les sessions d'échanges ouvertes ont porté sur :

- La position que les pays du Bassin du Congo doivent adopter dans les négociations internationales sur les Changements climatiques ;
- La durée que doit prendre la phase de préparation d'un pays au processus REDD+ ;
- La vision que doivent adopter les pays du Bassin du Congo en ce qui concerne les Changements Climatiques en général et la REDD+ en particulier ;
- Le rôle que doit jouer les parlementaires dans les négociations internationales ;
- L'action que doit mener les parlementaires dans le cadre de la mise en œuvre du REDD+ dans le Bassin du Congo.

SESSION 3 : le Processus REDD+ et la contribution des parlementaires

9. *La notion de projets pilotes dans le contexte de la REDD+*

De cette présentation qui a ressorti les Piliers de la construction de la stratégie (nationale) REDD+ (les études ; les projets pilotes ; les critères d'éligibilités des projets pilotes (Cameroun, RDC) ; on a pu retenir plusieurs points.

Le processus REDD+ est d'ores et déjà très engagé en Afrique centrale avec certes de grandes disparités d'un pays à l'autre. La limite principale aujourd'hui reste qu'on ne peut pas passer de la phase de préparation à la phase de mise en œuvre et encore moins à celle du paiement tant que les négociations climat n'auront pas abouti à des décisions claires et précises liées à ce mécanisme REDD+.

L'étape d'expérimentation par les projets pilotes reste pour les pays du Bassin du Congo une phase importante dans le cadre de ce processus, car permet l'élaboration de stratégies basées sur des expériences qui permettent le choix d'option stratégique adéquate.

SESSION 4 : Partage des expériences Parlementaires autour du processus REDD+

10. Le Rôle et l'action des Parlementaires dans le processus de négociation et de mise en œuvre de la REDD dans les pays du Bassin du Congo

Deux grands points ont été abordés :

- L'action des parlementaires ;
- Parlementaire comme Acteur de développement.

Le rôle des parlementaires ne aurait avoir un effet réel au niveau des populations à court terme et être porteur de durabilité que s'il touche les populations à la base. Or les chefferies traditionnelles sont reconnues comme un maillon essentiel dans cette interaction avec les populations. Cette présentation a permis de mettre en exergue l'importance de cette collaboration et surtout indiquer quelques pistes de la démarche et de la méthodologie pouvant être utilisées dans la tâche d'information et de sensibilisation des populations.

Les parlementaires de la RDC ont eu l'opportunité de présenté l'état d'avancement du processus REDD+ dans leur pays, en relevant le rôle de la société civile et des Parlementaires. Il en ressortait la nécessité de renforcer l'action des parlementaires dans tout le processus.

11. Collaboration Chefs Traditionnels et Parlementaires dans la mise en œuvre de la REDD+.

Les chefs traditionnels constituent un maillon important dans tous le processus de déploiement du mécanisme REDD+. Ils ont mené des actions de sensibilisations sur la question auprès de leurs populations, et travaillent en partenariat avec le réseau des parlementaires au Cameroun. En effet, il constitue le relai de ceux-ci, de par leur proximité des communautés.

Le rôle des parlementaires ne saurait avoir un effet réel au niveau des populations à court terme et être porteur de durabilité que s'il touche les populations à la base. Or les chefferies traditionnelles sont reconnues comme un maillon essentiel dans cette interaction avec les populations. Cette présentation a permis de mettre en exergue l'importance de cette collaboration et surtout indiquer quelques pistes de la démarche et de la méthodologie pouvant être utilisées dans la tâche d'information et de sensibilisation des populations.

SESSION 5: Travaux de groupes

Ces travaux se sont déroulés en trois(03) groupes avec les tâches suivantes :

- ✓ **Groupe 1:** Définir de façon participative le rôle et l place des Parlementaires dans le processus REDD+ ;
- ✓ **Groupe 2 :** Définir un plan de communication pour accompagner l'engagement des Parlementaires dans le processus REDD+ ;

- ✓ **Groupe 3** : Formuler la note de position des Parlementaires dans le cadre de la REDD+.

A la suite des travaux de groupes, les articulations suivantes ont été abordées :

- Restitutions en plénière;
- Synthèses des contributions, conclusions et recommandations ;

SESSION 6 : Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été ponctuée par plusieurs points dont :

- ✓ Désignation des points focaux REDD+ dans les Chambres des Parlements des différents pays ;
- ✓ Lecture de la motion de remerciements des participants aux deux Chefs de Chambres du Parlement Camerounais;
- ✓ Lecture de la motion de remerciements et de déférence des participants à S.E.M Paul BIYA, Président de la République du Cameroun ;
- ✓ Lecture du Communiqué final ;
- ✓ Mot de l'UICN ;
- ✓ Mot du Coordonnateur du Projet sous-régional REDD+ ;
- ✓ Allocution de clôture du Coordonnateur Régional du REPAR-Afrique Centrale.

VIII. CONCLUSIONS

L'atelier sous-régional d'information et de sensibilisation sur le rôle et la place des parlementaires dans la mise en œuvre des processus sur les changements climatiques et la REDD+ s'est tenu à Nkolandom du 04 au 06 Mars 2014.

Cette rencontre, dont l'objectif était d'informer et de sensibiliser les Parlementaires sur les processus des changements climatiques et la REDD+ et préciser leur rôle potentiel afin de leur permettre de contribuer plus efficacement aux négociations internationales, régionales et à sa mise en œuvre au niveau national et local a connu la participation d'une quarantaine de personnes dont près de 20 Parlementaires venant de huit (08) pays de l'espace COMIFAC.

Des produits importants pour un plaidoyer efficace ont été obtenus au terme de l'atelier, notamment la note de position, les éléments du plan de communication et stratégie d'engagement. Ces éléments doivent être finalisés dans un délai raisonnable pour maintenir la dynamique. Un petit groupe de travail composé du Point Focal REDD+ désigné du Parlement du Cameroun, du Secrétariat Technique du REPAR et de l'UICN a été mis en place pour finaliser les produits.

Les participants ont remercié la GIZ, l'UICN et le Projet Régional REDD pour le soutien constant dans le financement de la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale en général, et l'organisation de cet atelier en particulier.

Ils ont également tenu à remercier la Coordination du REPAR-Afrique Centrale pour les efforts sans cesse consentis pour le renforcement des capacités des Parlementaires de la sous-région sur les thématiques émergentes.

Enfin, les participants ont exprimé leur profonde gratitude à l'endroit des Autorités camerounaises, notamment M. le Gouverneur de la Région du Sud-Cameroun et le Délégué du Gouvernement pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

VII. RECOMMANDATIONS

Au terme de ces assises, les recommandations suivantes ont été formulées en direction des Parlementaires et des Gouvernements :

✓ Aux Parlementaires:

- Percevoir le processus REDD+ comme un outil de développement (intensification de l'agriculture, efficacité énergétique, modernisation de l'élevage, d'écotourisme, etc.) de production et de valorisation des services environnementaux produits par les forêts, et non pas seulement en termes de carbone débouchant sur les compensations ;
- Sensibiliser les gouvernements et les populations sur les manifestations des effets néfastes des changements ainsi que des actions d'adaptation et d'atténuation ;
- Favoriser la prise de toutes les mesures nécessaires pour faciliter les ajustements des comportements ;
- Poursuivre le renforcement des capacités des Parlementaires sur cette thématique ;
- Engager un plaidoyer en faveur de la mise en place des cadres juridiques appropriés pour accompagner la mise en œuvre de la REDD+.

✓ Aux Gouvernements :

- Améliorer qualitativement et quantitativement les délégations nationales qui participent aux négociations internationales sur les processus des changements climatiques et la REDD+ ;
- Soutenir financièrement leurs délégations car il n'y a pas de philanthropie dans les négociations internationales ;

- Renforcer la collaboration entre l'exécutif et le législatif en vue de rendre effective la cohérence et l'applicabilité des politiques publiques ;
- Intégrer la dimension « développement » dans la REDD+ et pas restés figés sur le principe de compensation ;
- Mettre en place des cadres juridiques et institutionnels appropriés entourant les études d'impacts environnementaux stratégiques ;
- Considérer l'aspect démographique comme outil de développement ;
- Mettre la REDD+ en cohérence avec les fonds verts existant.

IX. ANNEXES

- ✓ Document sur le rôle et la place des Parlementaires dans le processus REDD+ (Groupe 1) ;
- ✓ Plan de communication (Groupe 2);
- ✓ Note de position du REPAR sur la REDD+ (Groupe 3);
- ✓ Liste des participants;
- ✓ Liste des points focaux.
- ✓ Allocutions de la cérémonie d'ouverture ;
- ✓ Allocutions de clôture ;
- ✓ Les motions;

PROJET DE DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, MONSIEUR HELE PIERRE, A L'ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE ROLE ET LA PLACE DES PARLEMENTAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+

Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale;

Monsieur le délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Ebolowa;

Monsieur le Coordonnateur du Réseau des Parlementaires pour la gestion Durable des Écosystèmes des Forêts d'Afrique centrale (REPAR);

Chers Membres du Comité de Pilotage;

Mesdames et Messieurs les Sénateurs et les Députés;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement;

Distingués invités;

Mesdames et Messieurs;

C'est pour moi un réel honneur de coprésider en ce jour dans cette somptueuse salle du centre touristique de Nkolandom, l'atelier d'information et de sensibilisation sur le rôle et la place des parlementaires dans la mise en œuvre des processus de la REDD+. Rappelons que la REDD+ signifie la Réduction des Emissions de gaz à effet de serre due à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, la conservation et le reboisement.

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter à chacun de vous une chaleureuse bienvenue dans ce cadre agréable que nous offre la localité de Nkolandom.

Mesdames et Messieurs;

La convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) définit les changements climatiques comme étant « des modifications du climat qui sont attribuées directement ou indirectement à des activités humaines qui modifient la composition de l'atmosphère mondiale ». Ces Changements se traduisent par une modification radicale des éléments météorologiques. En effet, le climat est l'ensemble des éléments météorologiques (températures, précipitations, pression atmosphérique, vitesse et direction des vents, humidité de l'air, visibilité etc.) ainsi que leurs fluctuations à travers les saisons, qui caractérisent un espace géographique précis, pendant une longue durée (30 ans minimum selon l'Organisation Mondiale de la météorologie.

Les Changements Climatiques actuels se traduisent par de nombreuses manifestations à savoir:

- l'augmentation de la température moyenne mondiale de l'ordre de 1,3° à 5°c vers l'an 2100
- l'élévation du niveau de la mer de l'ordre de 15 à 95 cm d'ici l'an 2100
- les perturbations des rythmes climatiques saisonniers.

Au niveau international et national, des mesures sont prises pour atténuer les effets néfastes de ces changements. C'est ainsi que plusieurs rencontres sont organisées entre les pays à l'effet de mener des réflexions sur des meilleures approches de solutions de lutte contre les changements climatiques.

C'est dans ce Cadre qu'à Bali en 2007, durant la 13^{ième} Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), il a été adopté un agenda sur les principaux thèmes qui devraient être négociés. Cette feuille de route de Bali mettait un accent sur l'atténuation, l'adaptation, le transfert des technologies et le financement; et accordait une grande importance au rôle joué par les Forêts Tropicales dans la stabilisation du climat.

Le mécanisme de réduction des Emissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation forestière (REDD+), qui constitue le point 6 de l'accord de Copenhague souligne combien il est crucial de réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et de renforcer les absorptions des émissions de Gaz à effet de serre (GES) par les forêts. Ce point 6 indique également la nécessité de prévoir des indications positives en faveur de telles mesures par la mise en place immédiate d'un mécanisme comprenant l'initiative REDD+ qui permet de mobiliser des ressources financières auprès des pays développés.

La participation du Cameroun dans ce mécanisme, qui permet de valoriser le rôle joué par nos forêts dans la stabilisation du climat mondial à travers le stockage du carbone, doit permettre l'acquisition des fonds de compensation résultant des efforts pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ainsi que des émissions évitées grâce à la conservation, la restauration des terres et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de rappeler que le mécanisme REDD+ présente trois grandes phases à savoir :

La phase préparatoire qui comprend les activités de diagnostic relatives au scénario de référence, aux activités de Mesure, Notification et vérification (MNV) et à la stratégie nationale REDD+ ;

La phase de renforcement des capacités et de l'investissement qui comprend la gouvernance forestière, la gestion durable des forêts, la mise en œuvre des projets pilotes et la capitalisation de leurs résultats, les renforcements de capacités et l'élaboration des outils (Plan de communication, évaluation environnementale sociale et stratégique, guide de consultation etc.)

La 3^{ème} phase dite « Phase opérationnelle ou d'investissement » qui est la phase de paiement basé sur la performance en matière de réduction des GES (par le fonds ou le marché).

Après la validation de son document « Readiness Preparation Proposal » (R-PP) en janvier 2013, le Cameroun se trouve aujourd'hui à la phase d'élaboration de sa stratégie REDD+ à travers la capitalisation des activités de démonstration par des projets pilotes qui testent les opinions stratégiques identifiées, l'élaboration des outils nécessaires à la communication et à la consultation des parties prenantes, des études nécessaires à l'identification des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts, à la mise en place progressive des structures de gestion et de coordination du mécanisme REDD+ et des activités de renforcement des capacités des acteurs. C'est dans ce cadre que le Cameroun a pour vision de faire du mécanisme REDD+ une opportunité de développement permettant d'atteindre l'objectif de développement durable que le pays s'est fixé dans le cadre du DSCE et de la vision du Cameroun à l'horizon 2035.

Mesdames et Messieurs

Les élus du peuple notamment les parlementaires et les sénateurs sont des acteurs clé dans la lutte contre les changements climatiques et de ce fait, ils doivent s'approprier tout le processus dans l'objectif de mieux défendre la cause des communautés qu'elles représentent et légifèrent en conséquence.

Le mécanisme REDD+ se veut être un processus participatif et inclusif avec un accent sur la participation des peuples autochtones et populations locales. L'un des défis majeurs de ce processus réside dans l'implication effective de toutes les parties prenantes notamment les populations locales et autochtones. Il s'avère donc important voire nécessaire de sensibiliser et d'informer ces différentes parties prenantes sur le rôle et la place qui est la leur dans le processus.

Mesdames et Messieurs,

L'action des parlementaires est essentiellement liée à la sensibilisation des gouvernements, des populations ainsi qu'au suivi des manifestations des effets néfastes des changements climatiques afin de participer avec les populations à la recherche des éléments de solution. A cet effet le parlementaire devrait pour ce qui est des négociations sur les CC :

- apprendre à comprendre les manifestations et les effets néfastes des Changements Climatiques ;

- demander aux gouvernements de faire des plans nationaux de lutte contre les changements climatiques en précisant les actions à mener à différents niveaux ainsi que le rôle des parties prenantes particulièrement les élus et les populations ;
- exiger que les gouvernements prennent en compte la lutte contre les changements climatiques dans les projets et programmes de développement plus précisément dans les secteurs vulnérables que sont l'agriculture, l'élevage, l'énergie et la santé ;
- exiger que dans les budgets au niveau national, régional et local soient retenues les rubriques relatives au financement des actions nationales, régionales et locales de lutte contre les changements climatiques.
- Soutenir et participer à l'organisation des réunions préparatoires aux négociations internationales sur le Climat ;
- Solliciter l'amélioration quantitative et qualitative des participants de la sous-région aux négociations sur le climat.

Pour bien mener la mission qui est la leur dans ce processus, les parlementaires doivent être édifiés sur les thématiques spécifiques liées à la REDD+ notamment les sauvegardes environnementales et sociales (SESA), régimes fonciers et coutumiers, mécanismes de partage des bénéfices, MRV etc.

Cet atelier est une occasion opportune de familiariser les élus locaux avec les thématiques susmentionnées, mais surtout de préciser leur rôle dans le processus.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, j'aimerais féliciter l'UICN, le REPAR, la GIZ et la COMIFAC pour l'organisation de cet atelier qui permettra d'informer et de sensibiliser les élus locaux sur leur rôle et leur place dans les processus liés aux changements climatiques en général et à la REDD+ en particulier.

Mesdames et Messieurs ;

Le MINEPDED à travers ses structures de coordination et de gestion du mécanisme telles que le Comité de Pilotage et le Secrétariat Technique REDD+, s'engage à apporter toute son expertise à accompagner le REPAR dans l'attente des objectifs de ses missions dans la lutte contre les changements climatiques.

Je n'ai nul doute qu'au sortir de cet atelier, les participants seront édifiés sur les différentes thématiques de la REDD+, et sur leur rôle dans le mécanisme REDD+.

Vive le Cameroun avec son illustre Président, Son Excellence, Monsieur Paul BIYA.

Je vous remercie.

Résultats des Travaux de Groupe

Commission 1 :

Sur la base des différentes présentations et échanges faits en plénière, votre commission a été chargée de définir le rôle et de la place des parlementaires dans le processus REDD+.

Concernant **LA PLACE** des parlementaires dans le processus REDD+, votre commission estime que les parlementaires doivent **SE RETROUVER AU NIVEAU DES ORGANES DE DECISION** puisqu'ils doivent à tout moment **PROPOSER OU INFLUENCER LES DECISIONS** et en assurer efficacement **LE CONTROLE ET LE SUIVI**.

En ce qui concerne **LE ROLE** proprement dit du parlementaire dans le processus REDD+, votre commission l'a étalé sur **SEPT OBJECTIFS** ou activités suivis des stratégies correspondantes telles que repris dans le tableau suivant.

OBJECTIFS (ACTIVITES)	SPECIFIQUES	STRATEGIES
1. contribution à l'adhésion massive de nos populations au processus REDD+ ;	efficace	1) renforcer les capacités (technique, financière, etc.) des parlementaires sur la REDD+ ; 2) informer, sensibiliser et communiquer avec les populations sur les processus REDD+.
2. Adoption du cadre normatif approprié		1) s'assurer de la prise en compte de la REDD+ dans les reformes (forestière, foncière, pastorales, et minière) au niveau des pays respectifs
3. Veille au respect des droits des communautés locales et populations vulnérables, et au partage équitable des bénéfices à tirer de la mise en œuvre du processus REDD+		1) s'assurer de la mise en place des mécanismes de partage juste des bénéfices de la REDD+ ; 2) sécuriser l'accès aux fonciers et à la ressource par les populations ; 3) collecter les informations à la source sur les droits des communautés, afin d'en tenir compte dans les législations à venir
4. Assurance sur la mise en place des mesures de sauvegarde environnementale et sociale tant au niveau national, régional qu'international.		1) recueillir les propositions des communautés sur les mesures de sauvegardes ; 2) formuler des recommandations pour la prise en compte de celles-ci ; 3) s'assurer de l'intégration des ces propositions

	<p>dans les dispositions légales et réglementaires ;</p> <p>4) contrôler la mise en œuvre de toutes les mesures adoptées ;</p>
<p>5. Implication dans les négociations internationales sur les CC et la REDD+ ;</p>	<p>1) contribuer à la prise de position sur la REDD+ et aux pré- négociations ;</p> <p>2) prendre part à toutes les négociations internationales sur la REDD+ ;</p> <p>3) veiller a la mise à disposition des moyens adéquats pour les négociations sur la REDD+.</p>
<p>6. Veille à l'harmonisation des politiques et législations dans l'espace COMIFAC en matière de REDD+.</p>	<p>1) s'assurer de la cohérence des différents textes normatifs relatifs à la REDD+ aussi bien au niveau national, S/R, qu'international.</p>
<p>7. Renforce ment de la résilience des communautés face aux effets néfastes des CC et de la REDD+.</p>	<p>1) sensibiliser les communautés sur les mesures d'adaptation aux CC ;</p> <p>2) promouvoir les microprojets d'adaptation aux CC auprès des communautés locales ;</p> <p>3) veiller a la réalisation des programmes et projets d'adaptation dans les communautés.</p>

Observations :

1. Restructurer le travail selon les 3 axes : légiférer, contrôler et assurer la proximité.
2. Regrouper les exigences de communication.
3. Reformuler le chapeau du texte

Commission 2 :

- Mandat : Définir un plan de communication pour accompagner l'engagement des parlementaires dans le processus REDD+
 - Définir la ou les cibles retenue(s)
 - Remplir le tableau ci-après
- Modérateur : Sén. IBINDA
- Rapporteur : M. Assan GOMSE
- Membres :
 - Sén. HAOUA
 - Sén. NDAYIRAGJE
 - Hon. MOLOTO
 - Hon. Basilio DIOGO
 - M. Thomas FONDJO
 - M. Engelbert Patrice ELOUNDOU

- o M. Gabriel Félicien ZE

1. Cibles retenues :

- Populations (Peuples autochtones, Femmes, Jeunes)
- Institutions avec accent sur les Parlements (Coordinations nationales REPAR), le Gouvernement avec les administrations et les Chefferies traditionnelles
- Les Partenaires Techniques et Financiers, les ONG/Associations et le secteur privé

2. Remplir le tableau

Objectif de la communication	Objectifs spécifiques	Publics cibles	Activités	Résultats attendus	Indicateurs quantitatifs /Source de vérification	Outils
Faire connaître le processus REDD+	Informersur le processus REDD+	Cibles retenues	Organiser des campagnes et séminaires d'information en fonction des groupes cibles	Les différents groupes cibles sont informés sur le processus REDD+	Nombre de campagnes et séminaires d'informations organisées Rapports	Dépliants Plaquettes Affiches Spots publicitaires et radiophoniques Documentaires Coordinations nationales REPAR
	Sensibiliser et éduquer sur le processus REDD+	Cibles retenues	Organiser des campagnes et séminaires de sensibilisation en fonction des groupes cibles	Les différents groupes cibles sont sensibilisés et éduqués	Nombre de campagnes et séminaires de sensibilisations organisées Rapports	Dépliants Plaquettes Affiches Spots publicitaires et radiophoniques Documentaires Conférences-débats Utilisation des compétences et langues locales images
	Faire le plaidoyer sur le processus REDD+	Cibles retenues	Elaborer et diffuser un document de plaidoyer sur la REDD+	Un document de plaidoyer sur la REDD+ est élaboré et disponible	Document de plaidoyer disponible Nombre d'exemplaires du document de plaidoyer produits et diffusés Au moins une	Un consultant

					conférence de presse tenue sur le document	
			Aspect de négociation			
			Organiser des rencontres à différents niveaux en fonction des cibles	Des rencontres sur le processus REDD+ sont organisées	Nombre de rencontres de plaidoyer organisées Nombre de conférences de presse	
			Elaborer un protocole de collaboration avec le réseau des journalistes spécialisés des questions d'environnement	Un protocole de collaboration est élaboré	Un document de protocole de collaboration disponible	

Commission 3 : DECLARATION DU REPAR SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+

Nous, membres du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR), réunis à Nkolandom (Ebolawa) à l'occasion de l'atelier d'information et de sensibilisation sur le rôle et la place des parlementaires dans la mise œuvre des processus sur les changements climatiques et la REDD+ et représentant les pays ci-après : République du Burundi, République du Congo, République Gabonaise, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République de Sao tome et principe, la République du Tchad et République du Cameroun.

Reconnaissant : que les changements climatiques constituent un fléau planétaire ;

Constatant les méfaits des changements climatiques sur la vie;

Conscients du rôle important que jouent les forêts du Bassin Congo dans la lutte contre les changements climatiques ;

Conscients de la nécessité de gérer durablement le massif forestier du Bassin du Congo deuxième poumon de l'humanité ;

Reconnaissant que la REDD+ est un mécanisme de développement durable ;

Convaincus que ce mécanisme exige l'implication et la participation de tous les acteurs ;

Nous parlementaires, adhérons à la lutte contre les changements climatiques ;
Exhortons tous les Etats du Bassin du Congo à s'engager résolument dans ce combat ;

Nous engageons à sensibiliser les communautés en vue de leur adaptation aux changements climatiques et appelons tous les élus nationaux et locaux à s'impliquer dans cette action ;

Sollicitons le renforcement des capacités de tous les acteurs de la société ;

Invitons la communauté internationale à s'impliquer d'avantage dans ce processus visant la sauvegarde de l'humanité ;

Souhaitons un véritable renforcement de la collaboration entre l'exécutif et le législatif en vue de rendre effective la cohérence et l'applicabilité des politiques publiques ;

Appelons: à une harmonisation des politiques de développement durable au sein des pays membres de la COMIFAC ;

Appelons à des concertations préalables tant au niveau national que sous régional des différents acteurs participants aux négociations internationales sur les changements climatiques, ainsi qu'aux renforcements qualitatifs et quantitatifs des délégations ;

Appelons à une bonne gouvernance des ressources issues du processus REDD+ au profit des populations et des Etats ;

Appelons à un renforcement du cadre institutionnel et législatif approprié inhérent au processus REDD+ ;

Exhortons les Etats à mettre en place des plans d'affectation des terres et poursuivre le processus de réforme foncière ;

Souhaitons qu'une attention particulière soit accordée phénomène d'assèchement rapide et continu de lac Tchad ;

Fait à Nkolandom, le 06 Mars 2014

Ont signé :

N°	Noms et Prénoms	Qualité	Pays	Signature
01	Hon. ZAM Jean-Jacques	<i>Coordonnateur Régional</i>	Cameroun	
02	Vén. IBINDA Clobert	<i>Coordonnateur Régional Adjoint chargé de la lutte contre les changements climatiques</i>	République du Congo	

03	Hon. MPANANO Roger	<i>Coordonnateur Régional Adjoint chargé de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des forêts</i>	RDC	
04	Ven. NDIKUMAKO Athanase	<i>Coordonnateur Régional Adjoint Chargé de la Législation et de la Coopération</i>	Burundi	
05	Hon. MATTA Joseph Roland	<i>Conseiller Spécial N°2 du REPAR-Régional</i>	Cameroun	
06	Hon. KOMBA Gaston	<i>Conseiller Technique N°1 du REPAR Régional</i>	Cameroun	
07	Hon. ADELLI EDJI TARSOUI	<i>Trésorier Général du REPAR Régional</i>	Tchad	
08	Hon. NDINGA MAKANDA Accel	<i>Commissaire aux Comptes du REPAR Régional</i>	Congo	
09	Hon. MABALA Martin	<i>Député, Membre du REPAR/Gabon</i>		
10	Hon. ETUMANGELE	<i>Député, Membre REPAR/RDC</i>	RDC	
11	Hon. HAOUA Madeleine	<i>Sénatrice, Membre du REPAR/Cameroun</i>	Cameroun	
12	Hon. Boukar PAILAPI	<i>Député, Membre du REPAR/Tchad</i>	Tchad	
13	Hon. Hamid Ibrahim Moustapha	<i>Député, Membre du REPAR/Tchad</i>	Tchad	
14	Vén. NDAYIRAGIJE Samuel	<i>Sénateur, Membre du REPAR/Burundi</i>	Burundi	
15	Hon. WIRBA Joseph	<i>Député, Membre du REPAR/Cameroun</i>	Cameroun	
16	Hon. MAMA Jean Marie	<i>Sénateur, Membre du REPAR/Cameroun</i>	Cameroun	

MOTION DE REMERCIEMENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE CAMEROUNAIS

Réunis du 4 au 6 mars 2014 à Nkolandom (dans la Région d'Ebolowa au Cameroun) en Atelier d'information et de sensibilisation sur le rôle et la place des Parlementaires dans la mise en œuvre des processus sur les changements climatiques et la REDD+,

- Conscients du rôle important que jouent les forêts du bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical au monde, dans la mise en œuvre du processus REDD+ ;
- Reconnaissant que le mécanisme REDD+ est étroitement lié au développement durable et constitue un instrument susceptible de lutter efficacement contre les changements climatiques et de réduire la pauvreté dans les pays du Bassin du Congo ;
- Considérant les engagements pris par les gouvernements des pays du Bassin du Congo, relatifs à leur souscription unanime au processus REDD+ et à d'autres processus visant les mêmes objectifs ;
- Considérant l'implication déterminante du Gouvernement camerounais et de son chef, son Excellence Monsieur Paul BIYA, dans la mise en œuvre de ces processus ;
- Considérant les soutiens multiformes que le Gouvernement camerounais apporte au fonctionnement du Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, en sigle REPAR-Afrique Centrale ;
- Considérant l'accueil chaleureux et les conditions de travail et de séjour dans lesquelles se sont déroulés nos travaux,

Nous, Parlementaires, membres du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale :

- ✓ Adressons nos sincères remerciements au Président de la République son Excellence Monsieur Paul BIYA, au gouvernement et au peuple camerounais pour l'attention particulière et tous les soins portés aux participants du présent atelier.

Fait à Nkolandom (Ebolowa) le 6 mars 2014

Les participants à l'atelier.

MOTION DE REMERCIEMENTS AUX PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET DU SENAT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Réunis du 4 au 6 mars 2014 à Nkolandom (dans la Région d'Ebolowa au Cameroun) en Atelier d'information et de sensibilisation sur le rôle et la place des parlementaires dans la mise en œuvre des processus sur les changements climatiques et la REDD+,

- Conscients du rôle important que jouent les forêts du bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical au monde, dans la mise en œuvre du processus REDD+ ;
- Reconnaissant que le mécanisme REDD+ est étroitement lié au développement durable et constitue un instrument susceptible de lutter efficacement contre les changements climatiques et de réduire la pauvreté dans les pays du Bassin du Congo ;
- Considérant les engagements pris par les Gouvernements des pays du Bassin du Congo, relatifs à leur souscription unanime au processus REDD+ et à d'autres processus visant les mêmes objectifs ;
- Considérant l'implication déterminante du Gouvernement camerounais dans la mise en œuvre de ces processus ;
- Considérant les soutiens multiformes que les bureaux de l'assemblée Nationale et du Sénat du Cameroun apportent au fonctionnement du Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, en sigle REPAR-Afrique Centrale ;
- Considérant l'accueil chaleureux et les conditions de travail et de séjour dans lesquels se sont déroulés nos travaux,

Nous, Parlementaires, membres du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale :

- ✓ Adressons nos sincères remerciements aux présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat de la République du Cameroun ;
- ✓ Les exhortons à tout mettre en œuvre pour relever le défi du développement en poursuivant les objectifs du processus REDD+.

Fait à Nkolandom (Ebolowa) le 6 mars 2014

Les participants à l'atelier.

ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE ROLE ET LA PLACE DES PARLEMENTAIRES DANS LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+

Ebolowa du 04 au 06 mars 2014

Discours de clôture de l'UICN, cérémonie de clôture

Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, représentant le Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun,

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun,

Monsieur le Gouverneur de la Région du Sud,

Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine d'Ebolowa,

Honorables députés et représentants des chambres parlementaires,

Monsieur le Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC,

Monsieur le Coordonnateur Régional du REPAR,

Monsieur le Représentant de la GIZ,

Monsieur le Représentant du Projet Régional REDD+,

Messieurs les représentants des partenaires au développement,

Messieurs les représentants des chefferies traditionnelles et des communautés locales;

Mesdames, messieurs, distingués invités.

C'est un insigne honneur pour moi de prendre la parole au nom de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à cette ultime étape de clôture de l'**Atelier de sensibilisation et de formation des Parlementaires de la sous-région Afrique centrale sur la REDD+** (entendez Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation).

Permettez-moi de féliciter l'ensemble des participants, et surtout les parlementaires, pour la richesse de leurs contributions, car au terme de 3 jours de travaux et d'intenses réflexions, nous nous réjouissons des résultats et produits obtenus.

Honorables Parlementaires, distingués Invités,

Au cours de cet atelier le rôle des parlementaires dans le processus REDD+ a été largement discuté. Car il convient de le préciser, l'engagement des pays dans le processus REDD+, considéré comme une opportunité pour les pays d'Afrique Centrale qui abritent le deuxième plus grand massif forestier du monde, ne peut être

effectif sans votre participation. C'est d'ailleurs un des principes clés à respecter pour la réussite de ce processus.

Les produits obtenus de cet atelier (à savoir la note de position des parlementaires sur la REDD+, et la stratégie d'engagement des parlementaires assortie d'un plan de communication) constituent la base de votre plaidoyer sur cette question.

En effet, ces outils doivent permettre de renforcer la visibilité et l'engagement du REPAR dans le processus REDD+ au niveau national, sous régional et international et lui permettre d'enrichir les processus en cours, à l'instar du Processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC.

La nécessité d'accompagner les groupes d'acteurs pour assurer une pleine participation dans le processus REDD+ reste la préoccupation des partenaires au développement, dont l'UICN.

En collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, l'UICN en tant qu'agence de facilitation de la CEFDHAC encourage et accompagne la dynamique participative enclenchée, et dans laquelle s'inscrit l'atelier qui s'achève ce jour. Aussi, notre organisation réitère son engagement à accompagner la CEFDHAC et ses différents réseaux.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Nous saisissons l'occasion que nous offre cette tribune, pour adresser notre sincère gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun, qui a donné son onction ainsi que les appuis nécessaires à la tenue de ces travaux.

Avant de terminer, Je voudrais exprimer toute notre reconnaissance au REPAR, à la Coopération Allemande (GIZ), et au Projet Régional REDD+ de la COMIFAC, pour la confiance qu'ils ont renouvelée à l'UICN.

Permettez-moi enfin de souhaiter un très bon retour à tous, et particulièrement aux parlementaires venus des autres pays de la sous-région en cette occasion.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention.

ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE ROLE ET LA PLACE DES PARLEMENTAIRES DANS LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS SUR LES CHANGEMENTS LES CLIMATIQUES ET LA REDD+

Nkolandom, le 6 Mars 2014

Mot du Coordonnateur Régional du projet REDD

Monsieur le Vice Président de l'Assemblée Nationale, représentant le Président

Monsieur le Ministre de l'Environnement, protection de la Nature et Développement Durable,

Monsieur le Gouverneur du sud,

Monsieur le Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC,

Monsieur le Président du REPAR,

Monsieur le Représentant de la GIZ,

Monsieur le Représentant de l'UICN,

Messieurs les représentants des partenaires au développement,

Honorables députés et représentants des chambres parlementaires,

Messieurs les représentants des chefferies traditionnelles et des communautés locales ;

Mesdames, messieurs, distingués invités.

C'est de nouveau un plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de la clôture de l'atelier d'informations et de sensibilisation sur le rôle et la place des parlementaires dans la mise en œuvre des processus sur les changements climatiques et la REDD+.

Nous sortons tous heureux du fait que les résultats attendus ont été largement dépassés. Ma satisfaction est d'autant plus grande que les très hauts responsables des chambres parlementaires de nos Etats à travers le REPAR ont été très déterminés pour une contribution efficiente à cet atelier.

Pour ma part, je repars enthousiasmé, en sachant que les résultats des autres activités qui seront menées dans le cadre du projet Régional REDD+ avec les coordinations nationales REDD+ devront être partagées systématiquement avec les sénateurs, et les députés des différents pays mais aussi, nous trouverons un moyen efficace pour une transmission par la voie des chefferies traditionnelles et les représentants des communautés locales qui constituent une courroie de transmission non négligeable.

Mesdames, messieurs distingués invités,

C'est un regret de finir cet agréable séjour à Nkolandom, où on a vécu en direct la REDD+, à travers son environnement, et je promets que nous allons y revenir très prochainement. Toutes fois je garderai de ce séjour l'adoption de la note de position du REPAR sur les changements climatiques et la REDD+ et sa contribution à la révision du plan de convergence de la COMIFAC qui va rester dans les annales du Bassin du CONGO. **ON N'OUBLIERA JAMAIS ET ON DIRA C'ETAIT A NKOLANDOM EN MARS 2014.**

Vénérables Sénateurs, Honorables députés, sa majesté, je voudrai vous remercier très sincèrement non seulement pour votre présence à cette réunion mais également pour vos contributions à la réflexion globale sur le processus REDD+ et son intégration dans le plan de convergence de la COMIFAC en cours de révision pour que ce mécanisme soit effectivement un outil de développement pour nos pays respectifs.

Je profiterai de cette occasion pour remercier les organisateurs, le REPAR, UICN et GIZ pour n'avoir ménagé aucun effort pour la réussite de l'organisation de cet atelier, mais surtout remercier son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région du Sud qui a été des nôtres depuis le début jusqu'à la fin.

Sur ce, je vous remercie.